



Le dispositif d'appui / conseil aux producteurs et productrices de Mooriben

21 mai 2010

Rédaction / RECA

Cette note est réalisée à partir des documents fournis par la Fédération des Unions de Groupements Paysans du Niger - Mooriben.



Les activités d'appui/conseil font partie des missions de la **Fédération des Unions de Groupements Paysans du Niger - Mooriben**. C'est pour remplir cette fonction que Mooriben s'est dotée d'un Secrétariat exécutif qui est sa base d'appui.

Les unions sont pourvues d'équipe **d'animateurs/animateuses** endogènes. Les boutiques d'intrants (BI) disposent **de gérants** qui fournissent des conseils aux utilisateurs des intrants. En outre, depuis 2007, Mooriben met en place au niveau des villages d'intervention dans les zones concernées (fleuve, agricole et agropastorale) **des paysans relais**, pour participer à l'auto encadrement des membres des groupements, notamment au niveau de la mise en œuvre des activités agricoles.

Le dispositif d'auto encadrement comprend donc 4 composantes majeures : les paysans relais, les gérants des BI, les animateurs endogènes et les cadres du secrétariat exécutif.

Les paysans relais

A partir de 2007, Mooriben a mis en place dans quinze unions un réseau de **328 paysans relais** dont 31% de femmes pour assurer un encadrement de proximité aux membres des groupements dans le domaine de la mise en œuvre des techniques culturales.

Les paysans relais sont des membres des groupements **choisis par leurs collègues sur la base de critères** telles que l'ouverture d'esprit pour recevoir des formations, la disponibilité à partager les connaissances acquises, la volonté d'assumer/jouer un rôle de leader, etc. Ils interviennent à l'échelle des villages. Ces paysans relais sont des maillons importants dans l'introduction de nouvelles technologies et pratiques culturales au niveau des membres des groupements. Malgré quelques défaillances au niveau de la vulgarisation auprès des autres paysans, ces paysans relais sont des atouts importants pour la transmission de nouveaux savoirs.

Au cours de la période 2010 / 2013, Mooriben a prévu d'étendre ce dispositif à 10 autres unions pour porter le nombre de paysans relais à **696 personnes**, dont 40% de femmes. L'encadrement des paysans relais sera plus rapproché et ils recevront des formations complémentaires.

Les gérants de boutiques d'intrants

Mooriben dispose de **15 boutiques d'intrants** (BI) répartis dans 15 unions. Treize nouvelles BI sont en construction au cours de cette année 2010 dans le cadre de l'extension de son dispositif d'approvisionnement des membres en intrants agricoles.

Outre la vente de produits tels que les engrais, les semences, les produits phytosanitaires, vétérinaires et zootechniques, les BI sont des centres de conseils aux producteurs. En effet, les gérants des BI ont bénéficié d'une série de formations sur la connaissance et l'utilisation des intrants. Ces formations leur permettent de fournir gratuitement des conseils aux utilisateurs qui en font la demande. Ils participent également à l'animation des émissions radios sur ces thèmes et appuient la mise en œuvre des champs écoles paysans et des démonstrations. Ils travaillent en étroite collaboration avec les paysans relais dans le domaine de la vulgarisation des pratiques agricoles durables.

Le personnel d'animation des unions

Depuis sa création en 1993, Mooriben a opté pour un système **d'animateurs/animatrices endogènes** pour appuyer le conseil d'administration de chaque union dans l'accomplissement de ses tâches. Les animateurs sont **au nombre de 65 dont 25 femmes**. Ils travaillent sous forme de volontariat mais perçoivent une indemnité mensuelle à titre de gratification en vue de les motiver.



L'équipe d'animateurs assure le suivi quotidien des activités de l'union, dont l'appui technique aux différents comités de gestion des activités spécifiques et la collecte des données nécessaires à l'information et la sensibilisation des membres sur les grands défis du monde paysan.

A ce titre, elle constitue l'outil technique de l'union. Les animateurs sont placés sous la

responsabilité du conseil d'administration de leur union respective et la tutelle technique est assurée par le Secrétariat exécutif de Mooriben.

Cette option d'animateurs endogènes a l'avantage que les animateurs soient des membres des groupements, connus et acceptés par les responsables de l'union. Ils sont plus responsables et plus concernés par la réussite de l'union. Mais l'une des principales faiblesses reste qu'ils n'ont pas toujours le niveau requis pour accomplir les tâches qui leur sont confiées. Leur profil s'est élaboré « sur le tas » avec l'expérience du terrain, appuyée de formations modulaires de courte durée.

Le personnel d'animation des unions comprend 3 animateurs (dont au moins une femme) au niveau de chacune des 15 anciennes unions et 1 animateur et 1 animatrice au sein de chacune des dix nouvelles unions, soit un total de 65 animateurs et animatrices.

Etant donné les exigences de spécialisation plus poussée nécessaires pour un encadrement de qualité, un renforcement des capacités des animateurs/animatrices est prévu.

L'équipe opérationnelle de Mooriben

L'équipe opérationnelle du Secrétariat exécutif fait partie du dispositif interne d'appui conseil de Mooriben. L'équipe « encadrement agricole » a pour principales tâches les formations au profit des animateurs endogènes et des paysans relais, la collaboration avec les services techniques déconcentrés de l'Etat et d'autres partenaires d'appui, et le suivi/appui aux activités d'auto encadrement sur le terrain.

Elle doit également assurer la planification et la mise en œuvre de l'extension du dispositif aux nouvelles unions et participer à l'animation de certaines formations.

Outre les chargés de programme de l'équipe encadrement agricole, les autres cadres du Secrétariat exécutif sont mis à contribution dans la mise en œuvre du dispositif d'appui/conseil interne.

Un dispositif d'appui/conseil lié à une gamme de services

Mooriben travaille avec les unions pour mettre en place progressivement une gamme de services intégrés au niveau de chaque union. Ces services comprennent une **radio communautaire**, une **boutique d'intrants** (et de charrettes, charrues et motopompe à crédit), une **institution de micro finance**, le **warrantage**, une **banque céréalière** centrale. La radio communautaire et la boutique d'intrants de l'union jouent un rôle important dans la diffusion de conseils à destination des productrices et producteurs.



Les différents thèmes de formation retenus doivent faire l'objet de production et de diffusion **d'émissions radios afin de toucher le maximum de paysans**. Ces émissions seront réalisées par les cellules de communication des unions avec la participation des animateurs endogènes, des paysans relais et des agents de l'agriculture. Les émissions seront rémunérées afin de contribuer à la prise en charge des frais liés à leur réalisation.

Un dispositif en partenariat avec les services techniques déconcentrés de l'Etat

Pour le renforcement des compétences des ressources humaines du dispositif d'auto encadrement de Mooriben, notamment les animateurs, les gérants des BI et les paysans relais, des collaborations sont établies avec les services techniques déconcentrés de l'Etat.

Cet appui des services techniques doit être fourni sur demande des unions qui certifieront le service fait. La prise en charge de la participation des services techniques au dispositif d'appui/conseil est actuellement prévue sur un financement extérieur dont bénéficie Mooriben. En fin de chaque campagne agricole, un atelier est organisé pour évaluer la mise en œuvre de cette collaboration.

Mooriben a mobilisé au sein de ses unions et groupements un dispositif d'appui/conseil interne pour en faire un véritable outil d'encadrement des producteurs membres pour l'adoption de pratiques agricoles durables, la gestion de la fertilité et la maîtrise des itinéraires techniques (de la préparation du sol à la récolte) des principales céréales, afin d'enrayer la dégradation continue des bases productives (terre, eau, végétation) et accroître significativement les productions pour permettre une disponibilité alimentaire et une amélioration des revenus des ménages.